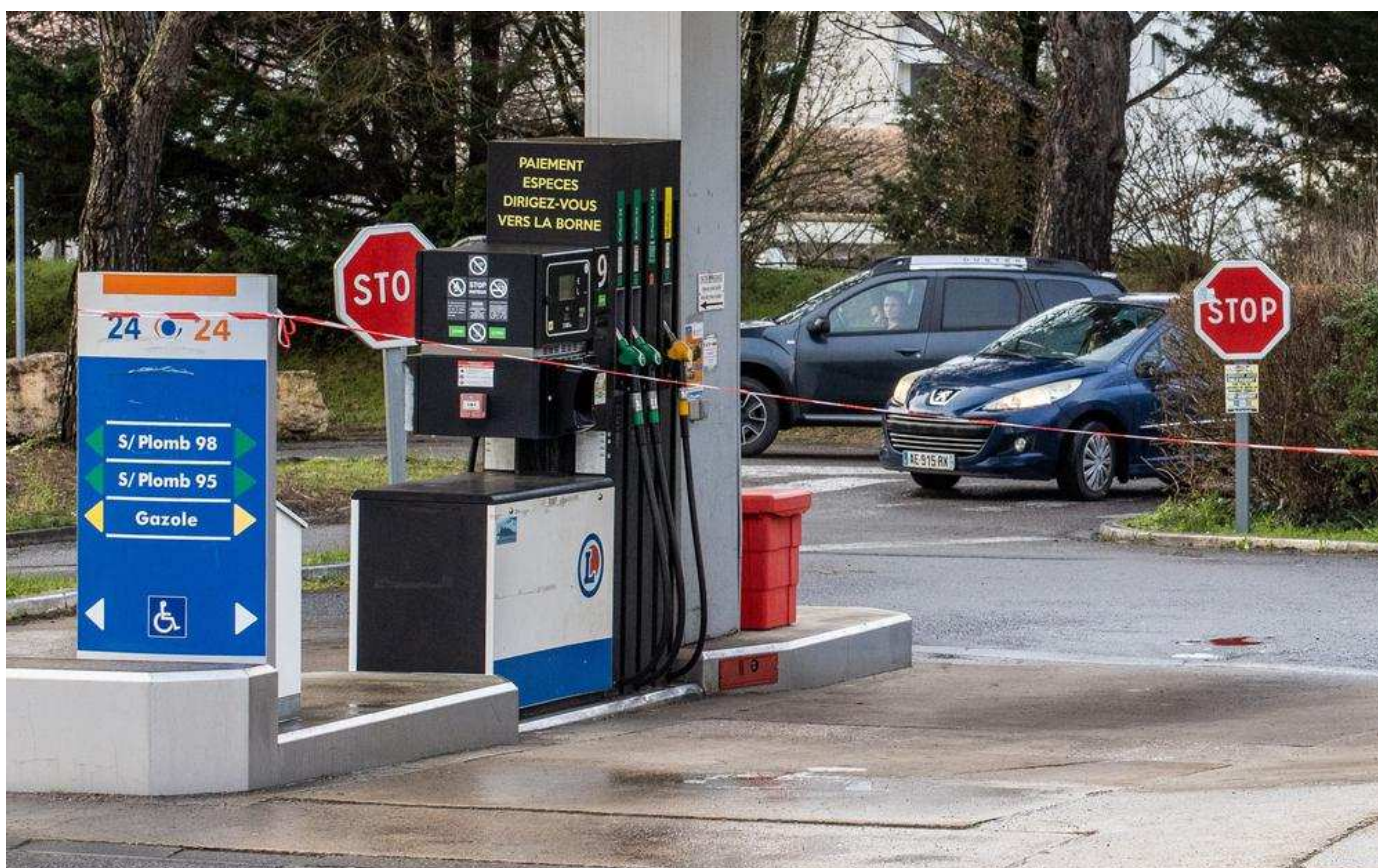


<https://www.charentelibre.fr/charente/angouleme/station-service-fermee-pour-pollution-a-angouleme-que-dit-le-rapport-de-la-DREAL-19370852.php>

[Puis depuis l'édition PDF de la Charente Libre du jeudi 18 avril pages 1 et 12](#)

STATION-SERVICE FERMÉE POUR POLLUTION À ANGOULÊME : QUE DIT LE RAPPORT DE LA DREAL ?

La DREAL a rendu public son rapport d'inspection à la station-service de Leclerc Lunesse. « Les travaux de dépollution sont en cours », précise la préfecture qui suit le dossier de près.



La station-service est fermée depuis le 23 février.

Archives C. L.

« Des odeurs d'hydrocarbures » et des « boudins absorbants saturés au fond des regards » en aval de la station. « Des eaux polluées directement envoyées vers le réseau d'eaux pluviales sans transiter par les installations de prétraitement requises. » « Des défauts susceptibles de remettre en cause l'étanchéité » des aires de distribution et de dépotage du carburant...

Les raisons pour lesquelles la station-service de Leclerc Lunesse est fermée depuis le 23 février figurent noir sur blanc dans le rapport d'inspection de la DREAL, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, [publié sur le site Géorisques](#).

Les services de l'Etat avaient été sollicités par GrandAngoulême, signalant des traces d'hydrocarbures dans la Touvre. Ils se sont déplacés sur le site, samedi 24 février, au terme d'une journée de fortes précipitations. Plusieurs points ont été contrôlés : les aires au sol de distribution de carburant et de dépotage, le séparateur à hydrocarbures et les rejets des eaux de la station-service.

De fragilités pointées lors de contrôles en 2022

La DREAL a aussi inspecté la gestion de la pollution et la mise en conformité de la station depuis les précédents contrôles réalisés en 2022. Ils avaient déjà mis en avant les fragilités de l'équipement, tandis que GrandAngoulême signalait déjà la présence d'hydrocarbures dans les eaux pluviales.

“

Des eaux polluées directement envoyées vers le réseau d'eaux pluviales.

Pour chaque point de contrôle, l'inspecteur a demandé des « actions correctives » dans un délai de 15 jours. « *Faute de mise en place, l'inspection proposera à Madame la préfète les suites administratives qui s'imposent.* »

Alors que de nouvelles inspections ont eu lieu depuis la fermeture, la préfecture précise que « *les travaux de dépollution sont en cours avec excavation des terres qui sont envoyées dans des filières de traitement autorisées. Des modifications sont prévues au niveau de certaines tuyauteries de carburant pour garantir leur étanchéité.* » Elle redit qu'« *il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour les habitants* ». Aucune étude d'impact sanitaire n'a été réalisée sur la Touvre, les constatations ayant « *fait part d'une légère pollution de surface* ».

Et d'ajouter : « *Si l'ensemble des points relevés par le rapport sont mis en œuvre puis validés lors d'une dernière inspection, la station-service pourra rouvrir même temporairement le temps de la construction de la nouvelle.* » Ce sera à l'exploitant de décider. Le directeur de Leclerc Lunesse n'a pas répondu, ce mercredi.

Julie PASQUIER